



L'Association des Climats évolue pour tenir compte de l'inscription du site au Patrimoine mondial

Jeudi 26 novembre 2015 - Château du Clos de Vougeot – Assemblée générale et conseil d'administration de l'Association

L'assemblée générale a entériné les nouveaux statuts de l'association, qui intègrent désormais ses missions post-inscription. Le conseil d'administration accueille de nouveaux membres. Aubert de Villaine, président de l'association depuis sa création, a souhaité transmettre le flambeau, après avoir mené à son terme le dossier d'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Guillaume d'Angerville, viticulteur à Volnay, qui l'a secondé depuis trois ans, lui succède à la présidence de l'association.

Association : de nouveaux statuts pour de nouvelles missions

En 2007, l'association avait été créée pour obtenir l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial. L'objectif étant désormais atteint, il fallait en modifier les statuts pour qu'elle endosse ses nouvelles missions : réussir « l'après-inscription », afin que le territoire en retire les bénéfices, et respecter les engagements pris auprès de l'UNESCO.

De nouveaux membres au Conseil d'administration

Le conseil d'administration accueille de nouveaux membres, notamment le Conseil Départemental de Saône-et-Loire, représentant les communes des Maranges comprises dans le périmètre inscrit, et le nouveau Pôle Bourgogne Vigne et Vin, acteur incontournable de la coordination et de la recherche scientifique.

Changement de présidence : une passation dans la continuité

« L'inscription au Patrimoine mondial n'est pas une fin en soi. C'est une étape. Un nouveau travail commence désormais » affirmait Aubert de Villaine, lors de la mémorable Paulée des Climats en juillet dernier. Après avoir fédéré autour du dossier les collectivités territoriales, les professionnels du monde viticole et du monde économique, il a souhaité remettre la présidence de l'association entre les mains de Guillaume d'Angerville, viticulteur également, et Président-délégué de l'association depuis déjà 3 ans. « Guillaume connaît bien le dossier. Nous avons travaillé main dans la main pendant plusieurs années pour obtenir l'inscription. Il a toute la légitimité pour poursuivre le travail engagé. La tâche est grande et ambitieuse. J'ai toute confiance en lui pour faire avancer le dossier dans le bon sens. »

« C'est un immense honneur de succéder à Aubert de Villaine, pour qui j'ai un très grand respect », a déclaré Guillaume d'Angerville. « Il m'a promis de rester à nos côtés, en tant que Président d'honneur, pour nous apporter sa sagesse et nous donner son avis éclairé. Je vais poursuivre le travail que nous avons mené ensemble, en m'appuyant sur la Conférence territoriale, organe de gouvernance du site. »

CONTACT PRESSE :

Association des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial

Delphine MARTINEZ | communication@climats-bourgogne.com | tél. 03 80 20 10 40 | port. 06 31 42 13 50

www.climats-bourgogne.com